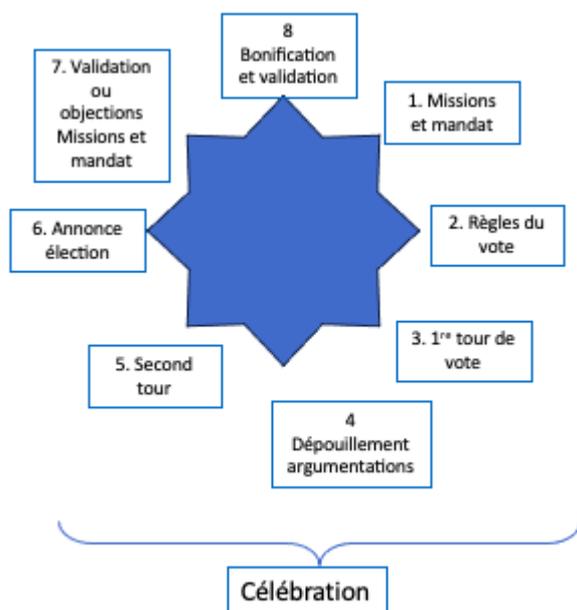


Election sans candidat

Dans la démarche [sociocratique](#) il existe un processus d'élection qui se réalise sans qu'il y ait de candidat.

Dans le cas de figure où des membres d'une organisation devraient déléguer à une personnes une mission ou un mandat pour agir au nom de l'organisation, les membres de cette organisation peuvent élire la personne qu'ils estiment être au plus proche des missions et du mandat pour lequel elle sera élu, sans qu'elle ait à se présenter. Ce sont plus les compétences, les qualités qui sont recherché q'une personne en particulier.

Processus type



1. Les membres de l'organisation définissent les missions et mandats pour le poste ou la fonction à pourvoir . Tout le monde s'assure que tout soit bien clair pour chacun des membres présents.
2. Il est important de définir des règles de vote et de les appliquer pour que tous soient ok avec la démarche exemple :
 1. Peut-on refuser d'être élu
 2. Peut-on voter si on refuse d'être élus
 3. Peut-on émettre des objections sur la personne élue
3. Chacun inscrit sur un bulletin de vote pour la proposition de vote et inscrit aussi son prénom : «Xavier propose Christine».
4. L'animateur de la séance récolte les propositions et procèdent au dépouillement. A chaque proposition, le votant concerné argumente son choix ; permettant ainsi à chacun de noter ses arguments. Il n'y a pas de débat ou d'échange. Il peut cependant des questions de compréhension.
5. Un second tour est organisé dans la mesure où les arguments exposés peuvent conduire à des envies de changer son vote.
6. Le compte des voix est reposé et une proposition est formulée : «Christine est proposée au poste de Président. »

1. Il y a deux possibilités à cette étape. Tout le monde est OK alors le vote est validé. Par contre il se peut que certaines personnes ne soient pas ok. Elle peuvent formuler une objection.
7. Si cela est le cas, les objections doivent être « indispensable » et « raisonnables » et « factuelles ». Attention à nos egos !. Elles sont formulées à main levée, et collectée. Le candidat proposé n'a pas encore le droit de réponse.
8. L'étape de bonification sert à soulever les objections potentielles et soumettre les points de vigilance. Une objection doit absolument être levée sinon l'élection est bloquée et une nouvelle proposition devra être faite. Le candidat élu a le choix d'accepter sa nouvelle mission (sauf à revoir les conditions de votes initialement prévues) et peut alors s'exprimer.

Le groupe peut maintenant célébrer ce résultat.

Sources

« La démocratie se meurt vive la Sociocratie ! » Gilles Charest , écomanagement, ESSERCI, Italie 2007

http://wiki.niskacolades.org/Election_sans_candidat